

COMPRENDRE LA PETITE ENFANCE POUR LES ÉLECTIONS MUNICIPALES 2020

S'approprier ces enjeux à l'échelle municipale et intercommunale

CLASSE VIRTUELLE, 2 HEURES

ELUS

CODE : GEMW08

Objectifs de la formation

- S'exprimer en toute confiance sur les sujets liés à la petite enfance et aux affaires scolaires
- Pourvoir échanger efficacement avec les citoyens, la communauté éducative et ses pairs sur ces sujets

Animée par

- spécialiste en action sociale Consultant Formateur,

Public concernés

- Elu, candidat aux élections municipales, équipe municipale

Dates

- Classe virtuelle
05/05/2020
03/06/2020

Critères d'admission

- Cette formation entre dans le champ d'application des dispositions relatives à la formation professionnelle continue car considérée comme une action d'adaptation et de développement des compétences des salariés.

Prérequis

Les modes d'organisation en matière de petite enfance et en matière scolaire : les modes d'intervention intercommunaux et communaux

Connaître les modes de financement

Penser globalement la question des modes d'accueil sur un territoire

L'innovation dans la petite enfance : un outil de communication avec lequel faire campagne

Comment intégrer les parents et la communauté éducative dans votre approche de la petite enfance

- Aucun prérequis n'est nécessaire

Modalités pédagogiques

- Tous nos stages de formations sont limités, dans la mesure du possible, à une douzaine de participants.
- Les formations se déroulent en présentiel ou en classe virtuelle avec un équilibre théorie / pratique. Chaque fois que cela est pertinent des études de cas et des mises en pratique ou en situation sont proposées aux stagiaires.
- Un questionnaire préalable dit 'questionnaire pédagogique' est envoyé aux participants pour recueillir leurs besoins et attentes spécifiques. Il est transmis aux intervenant(e)s avant la formation, leur permettant de s'adapter aux publics.
- Toute formation se clôture par une évaluation à chaud de la satisfaction du stagiaire sur le déroulement, l'organisation et les activités pédagogiques de la formation. Les intervenant(e)s évaluent également la session.
- Une auto-évaluation des acquis pré et post formation est effectuée en ligne afin de permettre à chaque participant de mesurer sa progression à l'issue de la formation.
- Une évaluation à froid systématique sera effectuée à 6 mois et 12 mois pour s'assurer de l'ancrage des acquis et du transfert de compétences en situation professionnelle, soit par téléphone soit par questionnaire en ligne.

Tarifs

- Communes >
40 000
habitants,
autres
établissements
publics _____ 290,00 €HT